

MARCHÉS PUBLICS
ACTE D'ENGAGEMENT
UJM 2026-47

**MAINTENANCE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION
DE BIBLIOTHÈQUE KOHA, DÉVELOPPEMENT ET PRESTATIONS ANNEXES**

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement

☐ Objet de la consultation :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- Maintenance du système intégré de gestion de bibliothèque KOHA et prestations liées au logiciel : formation, réinstallation lors des changements de serveur (LOT 1),
- Développements et déploiement de nouvelles versions et nouvelles fonctionnalités de cet outil (LOT 2).

☐ Code CPV principal :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

50324100-3 : Services de maintenance de systèmes.

☐ Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

☐ à l'ensemble du marché public **de l'Université Jean Moulin Lyon 3.**

☒ au **lot n°2 « Développement du SIGB »** de la procédure de passation du marché public
(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

2.

☒ à l'offre de base.

☐ Procédure du marché public

Le présent marché est passé selon une **procédure adaptée** en application de l'article L. 2123-1 du code de la commande publique, dans la limite du seuil de **139 999 euros HT**.

☐ Forme du marché :

Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire en application de l'article L 2125-1 du code de la commande publique et exécuté au moyen de bons de commandes en application des articles R. 2162-2, R. 2162-13 et 14 du code de la commande publique.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance du DCE et des documents qui y sont mentionnés,

- ☒ Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- ☒ Le présent acte d'engagement et ses 3 annexes ;
- ☒ Règlement de la consultation (RC) ;
- ☒ Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses 2 annexes ;
- ☒ CCAG-FCS ;
- ☐ Autres :

Et conformément à leurs clauses et stipulations,

☐ Le signataire

☐ S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ Engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

À livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

☐ Aux prix indiqués ci-dessous ;

☐ Taux de la TVA :

☐ Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

☐ Montant TTC³ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

☐ Aux prix indiqués dans l'annexe 2 « Offre tarifaire » jointe au présent document.

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

³ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres Du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal ; en cas de groupement, joindre les RIB de chacun des cotraitants et un tableau de répartition des paiements)

☐ Nom de l'établissement bancaire :

☐ Numéro de compte :

Conformément à l'article L.2192-10 du code de la commande publique, le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la facture, **sous réserve de sa conformité aux dispositions énoncées ci-dessus et à la réalisation des prestations.**

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans formalités (sauf cas de contestation par la personne publique), pour le titulaire du marché ou son sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires calculés sur la base du taux BCE en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points.

Par ailleurs, une indemnité forfaitaire de 40 € (quarante euros) sera due de plein droit et sans autre formalité, c'est-à-dire sans que le bénéficiaire soit tenu de la demander, à compter du jour suivant l'expiration du délai de paiement.

B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :

☐

NON

☐

OUI

(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public :

La durée d'exécution du marché public est de douze mois (un an) à compter de la date de notification.

(Cocher la case correspondante.)

Le marché public est reconductible :

☐

NON

☒

OUI

(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : trois fois
- Durée des reconductions : un an

6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le dossier de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence, soit un délai de **quatre mois** à partir de date limite de remise des offres.

B7 - Le présent acte d'engagement est constitué de :

(Rubrique à compléter par l'Université Jean Moulin Lyon 3)

☒ Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants ou DC1

☒ Déclaration du candidat ou DC2

☒ Annexe 1 : Procédure de suivi du marché – fiche fournisseur ;

☒ Annexe 2 : Bordereau de Prix Unitaires (BPU) ;

☒ Annexe 3 : Méthodologie.

C - Signature de l'offre par le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur

☐ Désignation de l'acheteur :

Monsieur le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Représentant du pouvoir adjudicateur, en vertu de l'article L 712-2 du Code de l'Education (loi du 10 août 2007)

☐ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur Gilles BONNET, Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Représentant du pouvoir adjudicateur, en vertu de l'article L 712-2 du Code de l'Education (loi du 10 août 2007).

☐ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

1C avenue des Frères Lumière – CS 78242 – 69372 Lyon cedex 08

Tél. : 04 78 78 74 35 | Fax : 04 78 78 73 14

Courriel : achats@univ-lyon3.fr

En cas de nantissement ou de cession de créances, le titulaire devra demander un certificat de cessibilité de créance(s) (ex *notió*) auprès de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le titulaire remettra ce certificat de cessibilité au cessionnaire ou au titulaire d'un nantissement de créance(s).

En cas de nantissement ou de cession de créances dans le cadre d'une sous-traitance.

Le sous-traitant devra demander un certificat de cessibilité de créance(s) (ex *notió*) auprès de l'Université Jean Moulin Lyon 3 égal au montant du marché sous-traité. Le sous-traitant remettra ce certificat de cessibilité au cessionnaire ou au titulaire d'un nantissement de créance(s).

☐ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Monsieur l'Agent Comptable de l'Université Jean Moulin

1C avenue des Frères Lumière – CS 78242 – 69372 Lyon cedex 08

Tél. : 04 78 78 70 13

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

À :, le

Signature

(Représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)